

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 9 juin 2020 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Roger Gaulin, président
Amélie Pomerleau, parent
Isabelle Desmarais, parent
Annie Tremblay, parent
Marie-Ève Laflamme, parent substitut
Sophie Paquette, directrice
Karine Villeneuve, technicienne du service de garde
Nathalie Dubé, enseignante
Amélie Ménard, enseignante
Karine Montreuil, enseignante
Annie Choinière, enseignante
Kristine Galipeau, secrétaire
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Isabelle Forcier, parent
Véronique Langlois, parent
Jacqueline Meunier, membre de la communauté

1. Ouverture de l'assemblée

M. Roger Gaulin ouvre l'assemblée à 19h00.

2. Vérification du quorum

M. Roger Gaulin constate le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est proposé par Mme Amélie Ménard et appuyé par Mme Marie-Ève Laflamme avec l'ajout suivant :

Point 16.2 : Dîner des finissants de 6^e année

Point 16.3 : Journées pédagogiques des 25 et 26 juin pour le service de garde.

19CE1920-037

Adopté à l'unanimité

4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 28 janvier 2020

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2020 tel que présenté.

19CE1920-038

Adopté à l'unanimité

5. Questions à l'étude pour suivi

Projet Osentreprendre : Mme Sophie Paquette fait le suivi des projets Osentreprendre. Étant donné la situation particulière due à la COVID 19, il y a seulement le projet Intercom qui a reçu le montant total, car il a été déposé en décembre. Les autres demandes de projet ont été annulées.

Projet embellissement : Mme Sophie Paquette nous informe que nous sommes en attente des enveloppes budgétaires, mais qu'il y a de très bonnes chances pour la réalisation des travaux dès cet automne.

Activité Mme Mousse : Mme Sophie Paquette nous informe que les élèves qui étaient inscrits à l'activité de Mme Mousse sur l'heure du dîner ont reçu une boîte avec le matériel pour faire les bricolages à la maison.

6. Projet de loi 40 : Nouvelle législation

Mme Sophie Paquette nous informe que dû à la situation de la Covid 19 plusieurs points sur le projet de loi 40 sont reportés. Cependant, à partir du 15 juin 2020, le nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a été modifié pour **Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs**.

7. Principe d'encadrement des frais chargés aux parents :

Matériel didactique : Mme Sophie Paquette nous présente un document qui regroupe tous les frais chargés aux parents pour l'année 2020-2021.

Sorties éducatives 2020-2021 : Mme Sophie Paquette nous informe que les sorties éducatives seront approuvées en septembre étant donné la situation et l'incertitude quant à la tenue de celles-ci. M. Roger Gaulin se questionne à savoir si les montants pour les activités ne sont pas préétablis si le coût peut augmenter d'ici l'automne. Mme Sophie Paquette nous mentionne que les activités des élèves de 5^e année et de 6^e année dépassent le maximum que l'équipe-école avait déterminé. Mme Isabelle Desmarais se questionne si le prix des activités inclut le montant des mesures dédiées. Mme Sophie Paquette nous explique qu'en 2019-2020 les activités étaient payées par l'école à partir des mesures dédiées, mais que pour l'année 2020-2021 ce ne sera pas possible, car ces mesures serviront aux services aux élèves.

Il est proposé par Mme Annie Tremblay et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'approuver les montants du matériel didactique pour l'année 2020-2021 tels que présentés.

19CE1920-039

Approuvé à l'unanimité

Surveillance-midi : Mme Sophie Paquette nous informe que les coûts pour la surveillance-midi demeurent les mêmes. C'est-à-dire que pour le 1^{er} et 2^e enfant le montant est de 148.00\$ et pour le 3^e enfant, le montant est de 122.00\$. Cependant, cette année nous serons en déficit, car nous devons rembourser les parents dû à la fermeture de l'école du 13 mars 2020 au 11 mai 2020. M. Roger Gaulin se questionnait à savoir pourquoi le montant à payer du 2^e enfant reste le même. Mme Sophie Paquette explique que les coûts sont calculés selon le nombre d'enfants inscrits et selon le nombre de surveillants requis et si on se fie aux années précédentes, ces montants sont réalistes.

Il est proposé par M. Roger Gaulin et appuyé par Mme Karine Montreuil d'approuver les montants de la surveillance-midi tels que présentés.

19CE1920-040

Approuvé à l'unanimité

8. Code de vie version 2020-2021 et récréations récompenses

Mme Sophie Paquette nous présente un document. Elle nous explique qu'il y a un changement visuel au niveau de la présentation du code de vie. Dorénavant, chaque règlement est disposé sur une page. Madame Sophie Paquette questionne les parents à savoir si le fait d'avoir éliminé le règlement sur la couleur de cheveux était une bonne initiative et les parents sont en accord. En 2020-2021, le code de vie sera affiché à quelques endroits dans l'école afin que les membres du personnel et les élèves puissent facilement s'y référer. M. Roger Gaulin approuve le fait que ce soit sur une page, car c'est plus clair et plus simple. Mme Sophie Paquette nous informe qu'il va y avoir un nouveau fonctionnement pour les récréations récompenses. Les parents devront faire le suivi dans l'agenda. Les récréations récompenses auront lieu à la fin du cycle de 10 jours et ce sera d'une durée de 20 minutes à la fin de la journée. Ce nouveau fonctionnement remplace le permis de conduite qui était dans l'agenda. Mme Annie Choinière se questionne à savoir à combien de points l'élève ne pourra pas participer. Mme Sophie Paquette mentionne que ce sera l'enseignant(e) qui va juger avec l'aide du tableau si l'élève peut participer ou non.

Il est proposé par Mme Annie Tremblay et appuyé par Mme Marie-Ève Laflamme d'approuver le code de vie version 2020-2021 et les récréations récompenses tels que présentés.

19CE1920-041

Approuvé à l'unanimité

9. Budget initial 2020-2021 (exception du ministère remis à l'automne)

Mme Sophie Paquette nous présente le budget initial 2020-2021 à l'aide d'un document. Les événements des derniers mois ont repoussé le dépôt du budget initial qui habituellement est déposé en mai. Voici les impacts du report sur les rencontres du C.É. :

- Aucune résolution de budget initial 2020-2021 d'ici le 30 juin 2020 n'est demandée;
- Informers les CÉ que le processus du budget initial a été modifié par le MÉES avec la situation exceptionnelle de la COVID-19;
- Informers les CÉ que le processus habituel du budget est reporté à une date à être déterminée par le MÉES, probablement cet automne.

Mme Sophie Paquette présente le tableau avec les montants prévisionnels du budget même s'il n'a pas à être approuvé pour le moment. Aucune heure ne sera accordée par le Centre de service de Val-des-Cerfs pour les élèves qui ont des besoins à la maternelle. Cependant, un montant du budget école servira à payer une préposée aux élèves handicapés en raison de 2h par jour dans les classes de maternelle. Le salaire de la technicienne en éducation spécialisée sera payé à partir de la mesure "seuil minimal" et de la réussite éducative. Mme Sophie Paquette nous informe qu'en 2020-2021, il y aura une grosse diminution au niveau du montant accordé dans le budget de la réussite éducative et ce en grande partie à cause la baisse de côte de défavorisation. Depuis 2018-2019, il y a une diminution de 100 000\$ au niveau du budget accordé à l'école. M. Roger Gaulin se questionne à savoir pourquoi il n'y a pas de montant dans la mesure 15015. Mme Sophie Paquette nous mentionne que c'est parce que cette mesure est dédiée aux écoles défavorisées. M. Roger Gaulin se questionne à savoir qu'est qu'une classe DGA (deux ans de retards académiques) et qu'est qu'une classe Indigo (T.S.A. ou des traits s'y rapprochant).

10. Contrat de cafétéria

Mme Sophie Paquette nous informe que Madame Denise Dépôt ne reprend pas le contrat de la cafétéria l'année prochaine étant donné les nombreuses exigences au niveau du menu et de l'incertitude de l'ouverture du service de la cafétéria. Les acheteurs de la CSVDC sont à la recherche d'une nouvelle personne intéressée à reprendre le service de la cafétéria. Donc, pour le moment nous ne savons pas si nous offrirons le service de la cafétéria pour 2020-2021. Les personnes intéressées doivent présenter un menu et un plan d'affaires et se référer au département des Ressources matérielles de la CSVDC.

11. Composition du CÉ 2020-2021

Mme Sophie Paquette nous présente le résumé des résultats des votes pour la composition du conseil d'établissement en 2020-2021 :

- 5 parents
- 3 enseignants
- 2 membres de la communauté
- technicienne en service de garde
- 1 membre du personnel administratif
- 1 membre du personnel de soutien (T.E.S, P.E.H. et éducatrice au service de garde)

En grande majorité, les changements ont été approuvés. Leur 2^e mandat prenant fin, les parents suivants devront se présenter en élection à l'assemblée générale s'ils désirent siéger au conseil d'établissement l'an prochain :

Mme Isabelle Forcier,
Mme Isabelle Desmarais
Mme Véronique Langlois.

12. Date de l'assemblée générale : 9 septembre 2020

Mme Sophie Paquette nous propose la date du 9 septembre 2020, à 18h30 pour l'assemblée générale de 2020-2021.

13. Photos scolaires : liés pour encore 2 ans (information)

Mme Sophie Paquette nous informe qu'en janvier nous avons fait part de nos commentaires auprès des Ressources matérielles, mais nous sommes quand même dans l'obligation par contrat de reprendre la compagnie de cette année pour les photos.

14. Rapport des partenaires

Direction :

Mme Sophie Paquette nous informe qu'il y a en date d'aujourd'hui 133 élèves de présent à l'école. Malgré toutes les mesures mises en place, les élèves sont très bons et ils écoutent bien les consignes en général. Nous avons eu de la difficulté à trouver un enseignant en éducation physique, mais nous avons réussi ils sont entre de très bonnes mains. Mme Marie-Ève Laflamme mentionne que son enfant apprécie ses journées et sa nouvelle enseignante et que tout va bien. Mme Annie Tremblay mentionne que sa fille trouve ça bien et elle est heureuse. Elle remercie également l'équipe-école pour le beau travail. Mme Sophie Paquette nous informe que plusieurs collègues du secondaire sont venus en renfort et ils sont tous sympathiques et souriants. M. Roger Gaulin mentionne que sa fille était également heureuse de recommencer et que jusqu'à maintenant tout va bien. Mme Sophie Paquette nous informe que des parents bénévoles organisent un petit événement pour souligner la fête des finissants pour les 6^e années en tenant compte de toutes les contraintes. Elle nous mentionne également que la plantation de trois arbres pour les finissants aura lieu dans la cour d'école le 19 juin 2020. Finalement, lors de la dernière journée

d'école, il y aura une après-midi d'activité avec les pompiers pour arroser les élèves et de la crème glacier du Maître glacier.

Équipe-école :

Mme Sophie Paquette nous annonce que Mme Karine Villeneuve nous quitte pour l'école de Joseph Poitevin. La nouvelle technicienne se nomme Sonia Girard. Il y a également deux retraites cette année : Lucie Lalumière et Jocelyne Jean. Mme Karine Villeneuve mentionne qu'ils ont une nouvelle réalité avec le SDG depuis le retour des classes et qu'ils ont essayé de trouver des activités pour rendre les enfants heureux et ça fonctionne. Elle remercie d'ailleurs Paméla Genesse pour les bacs lors des récréations. Tous les mardis sur l'heure du dîner des cours de danse sont offerts et le jeudi c'est un clown, magicien qui vient divertir les élèves. L'équipe-école a pris la décision de laisser fermer les modules de jeux étant donné les consignes de désinfection. Mme Annie Choinière nous informe que sa collègue Amélie Ménard et elle-même iront se présenter aux élèves de maternelle qui seront en 1^{re} année en 2020-2021.

Communauté :

Mme Johanna Fehlmann nous informe que la plantation d'arbres est reportée en octobre.

15. Parole au public

Aucun public

16. Varia

16.1 Consultation PEVR :

Mme Sophie nous présente le document et nous informe qu'il y a quelques changements au niveau des dates. Les membres du conseil d'établissement sont en encore.

16.2 Dîner des finissants : Les enseignantes de 6^e année désirent faire un dîner avec de la pizza et du gâteau afin de célébrer la fin du primaire. Cette dépense sera payée avec la mesure dédiée « École inspirante ».

16.3 Journées pédagogiques au service de garde : Mme Karine Villeneuve a effectué un sondage auprès des parents pour connaître leurs intentions pour les journées pédagogiques du 25 et 26 juin prochain. Seulement 8 élèves seraient présents et pour que le service de garde soit rentable, il doit y avoir 15 élèves. Donc, Mme Karine Villeneuve demande aux membres du C.É. d'approuver la fermeture du service de garde les 25 et 26 juin 2020.

Il est proposé par Mme Annie Tremblay et appuyé par Mme Marie-Ève Laflamme d'approuver la fermeture du service de garde lors des journées pédagogiques du 25 juin et du 26 juin.

En terminant, Mme Sophie Paquette tient à remercier les membres du C.É pour la belle année et elle mentionne que nous sommes une très belle équipe.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Annie Choinière et appuyé par Mme Amélie Ménard de lever l'assemblée à 20h29.

19CE1920-043

Adopté à l'unanimité

Président

Directrice